



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des finances publiques**

Le jeudi 18 septembre 2014 — Vol. 44 N° 7

Élection à la vice-présidence

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

| | |
|--|-----------|
| Débats de l'Assemblée | 145,00 \$ |
| Débats de toutes les commissions parlementaires | 500,00 \$ |
| Pour une commission parlementaire en particulier | 100,00 \$ |
| Index (une session, Assemblée et commissions) | 30,00 \$ |

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des finances publiques

Le jeudi 18 septembre 2014 — Vol. 44 N° 7

Table des matières

Élection du vice-président, M. André Spénard

1

Intervenants

M. Raymond Bernier, président

Mme Claire Samson
M. André Spénard
M. Bernard Drainville

Le jeudi 18 septembre 2014 — Vol. 44 N° 7

Élection à la vice-présidence

(Onze heures trente-huit minutes)

Le Président (M. Bernier) : Donc, ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission des finances publiques ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'élection à la vice-présidence provenant du deuxième groupe d'opposition.

Élection du vice-président, M. André Spénard

Selon l'article 135 du règlement, les vice-présidents de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire. Je suis donc prêt à recevoir vos propositions.

Mme Samson : Alors, M. le Président, je propose que le député de Beauce-Nord soit élu vice-président de la Commission des finances publiques.

Le Président (M. Bernier) : Donc, nous avons une proposition de Mme la députée d'Iberville. Merci, Mme la députée.

Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Bernier) : Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Une voix : Adopté.

Le Président (M. Bernier) : Est-ce que M. le député de Beauce-Nord accepte?

M. Spénard : J'accepte avec plaisir.

Une voix : Bravo!

Le Président (M. Bernier) : Il accepte. Donc, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est également adoptée. Je désire féliciter... et bien sûr offrir toute ma collaboration au nouveau vice-président. Merci d'accepter ces nouvelles responsabilités. Donc, merci à vous tous.

M. Drainville : Vous avez deux très bons vice-présidents, M. le Président.

Le Président (M. Bernier) : On a deux excellents vice-présidents, des gens d'expérience et des députés qui ont une bonne feuille de route, et je suis certain qu'on aura une très grande collaboration ensemble durant cette importante commission qu'est la Commission des finances publiques dans le contexte actuel. Je déclare donc le député de Beauce-Nord élu vice-président de la Commission des finances publiques.

Et, sans plus tarder, je lève la séance. Et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die. Merci à vous tous d'avoir été présents.

(Fin de la séance à 11 h 40)